République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-242900553-20251204-5DBC041225-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 4 décembre 2025	N°5dbc041225

Le Bureau de communauté, dûment convoqué, s'est réuni en séance le Jeudi 4 décembre 2025, à 18h00 à l'hôtel de communauté. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 28 novembre 2025

PRESIDENT : M. Jean-François TREGUER

PRESENTS : Patrice BOUCHER, Philippe LE POLLES, Marie-Annick CREACHCADEC, Monique LOAEC, Roger TALARMAIN, Bernard GIBERGUES, Guy TALOC, Christine CHEVALIER, Andrew LINCOLN, Martial CLAVIER, Hervé OLDANI,

EXCUSES : Nadège HAVET, Gwendal LE COQ,

Renouvellement de l'Adhésion à Ener'gence - Programme d'actions Ener'gence 2026

Exposé des motifs

La Communauté de communes du Pays des Abers est adhérente à l'association Ener'gence depuis le 28 octobre 2020 afin notamment de proposer des actions d'accompagnement des collectivités, et de sensibilisation auprès des habitants sur les questions de sobriété énergétique, de production d'énergie renouvelable, d'animation de l'Espace Conseil France Rénov' du Pays de Brest (TINERGIE) et d'adaptation aux changements climatiques.

Cette adhésion prenait la forme d'une convention de partenariat sur trois années civiles. Une première convention entre 2020 et 2022 puis une seconde entre 2023 et 2025. Cette convention avait notamment pour intérêt de définir le cadre administratif et financier des actions que la communauté de communes met en place et qui sont portées par Ener'gence sur le territoire du Pays des Abers. Cette intervention se décline dans un programme d'actions discuté et renouvelé chaque année sur la base du bilan des actions menées l'année précédente. Il s'agit donc d'un prévisionnel d'actions et de dépenses associées qui est actualisé en fin d'année et facturé au regard de l'activité réelle.

Conformément au statut de l'association Ener'gence, Agence Locale de l'Energie et du Climat, la CCPA fait partie du collège 2B des adhérents. Le tarif d'adhésion pour ce collège est de 2 941 € l'année pour l'année 2026 contre 2 877 € pour 2025, soit + 2,22 %.

Pour l'année 2026, il s'agit d'un programme d'actions qui pourrait être qualifié de continuité souhaité à enveloppe constante. Ce programme d'actions prévisionnel se décline en trois parties :

1. **Accompagnement sur les questions de sobriété et d'exemplarité des bâtiments**
   - Suivi des consommations d'énergie et d'eau du patrimoine communautaire

   Par l'intermédiaire d'un Conseiller en Energie Partagé (CEP), ces missions consistent en l'élaboration d'un état des lieux régulier des consommations et dépenses d'énergie et d'eau, d'une stratégie de réduction des consommations énergétiques et d'eau.

   - Accompagnement de projet d'énergies renouvelables

   La communauté de Communes a engagé une démarche d'autoconsommation collective patrimoniale à partir des premiers sites producteurs que sont le CTC et la déchetterie de Lannilis. Cette démarche a vocation à réduire les consommations énergétiques de la CCPA ce qui nécessite l'implication du CEP et les connaissances d'Ener'gence en la matière.

   - Les entreprises et acteurs économiques du territoire

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-242900553-20251204-5DBC041225-DE

La CCPA en partenariat avec Ener'gence accompagne les acteurs économiques du territoire dans leur politique de maîtrise des consommations énergétiques ou de mobilisation des énergies renouvelables. Sur le volet maîtrise des consommations d'énergie, cette action financée à 75% par l'ADEME et la Région a pour intérêt de proposer un accompagnement individualisé aux entreprises organisé en complémentarité des actions consulaires notamment. Le bénéfice de cette action pour les entreprises du territoire nécessite un complément de 25% de la part de la CCPA.
Sur le volet énergies renouvelable (réalisation d'étude d'opportunité photovoltaïque), cette action est financée à 100% par le fonds LEADER et ne nécessite pas de complément de la part de la CCPA.

2. Actions d'animation et de sensibilisation à destination du grand public

Des actions d'animation et de sensibilisation sont inscrites au PCAET et sont déployées depuis plusieurs années sur le territoire. Elles rencontrent un certain succès et pour ces raisons, il est proposé de poursuivre ces actions en 2026 à destination des scolaires et des habitants du territoire. Un volume de jour est défini dans chaque programme annuel et se décline via différentes actions :

- Animations techniques à destination des habitants sur les thématiques énergie et climat (fresque du climat, inventons nos vies bas carbone, énergie du national au local, visite de maisons rénovées avec Tinergie, café rénovation etc)
- Animation grand public sous forme de jeu (défi zéro carbone par exemple) ou d'un évènement ponctuel (village climat déclic)
- Actions de sensibilisation itinérantes sur les enjeux de la transition énergétique avec le camion Climat Déclic et l'exposition « Le climat change… et nous ? » par exemple,
- Actions auprès des scolaires et notamment l'action Ecopousse. Ces animations en milieu scolaire s'intègrent dans le programme pédagogique des enseignants avec 3 ateliers dans l'année ainsi que la mise à disposition d'outils pédagogiques et la participation à des évènements (concours artistique). Ils visent la compréhension des énergies et la mise en œuvre d'écogestes.
- Rédaction d'articles ou création d'outils d'animation ou de communication spécifiques
- Organisation de conférences avec recherche d'intervenant, spectacles ou ciné-débat
- Formation des animateurs périscolaires à animer des ateliers de sensibilisation dans les centres de loisirs
- Actions de sensibilisation auprès du public 12-17 ans en collèges ou espaces jeunes

Ces actions représentent un volume de jours (74,5 jours).

3. L'animation de l'Espace Conseil France Rénov' du Pays des Abers « Tinergie » et l'accompagnement des projets de rénovation.

- <u>L'information et le conseil</u> sur les thématiques de la maitrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Ener'gence est missionnée pour renseigner le public sur l'ensemble des questions liées à l'énergie lors de permanences réalisées dans les locaux de la Communauté de Communes ou par téléphone avec un service de permanence dédié à l'échelle du Pays de Brest.
- <u>Tinergie, l'accompagnement des projets de rénovation :</u> la Communauté de Communes déploie le dispositif Tinergie sur son territoire pour accompagner les propriétaires dans la rénovation de leurs logements. Dans ce cadre, Ener'gence accompagne les maîtres d'ouvrages tout au long de leur projet, soit de l'établissement d'un bilan énergétique du logement jusqu'aux travaux, en passant par la recherche d'entreprises, l'analyse des devis et l'information sur les aides financières mobilisables.
- <u>Lutte contre la précarité énergétique et accompagnement du public en difficulté</u>
  Un travail d'animation et de réseau : Animation auprès des publics en difficulté (café-énergie, ateliers de lecture de facture d'énergie …) mais aussi des acteurs de l'action sociale (CCAS, associations …) afin de faire connaître la mission et constituer un réseau de donneurs d'alertes mais aussi de travailler en complémentarité avec les acteurs du territoire.

Ainsi, le plan de financement prévisionnel 2026 est le suivant :

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-242900553-20251204-5DBC041225-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS
CONVENTION 2026-2028 / PROGRAMME DE TRAVAIL 2026

	Descriptif technique	F/J *	Quantitatif	Détail	Montant par action
Adhésion Collège 2bis - Etablissements publics de coopération intercommunale					2 941 €
	Coût journalier Ener'gence		466		
Programme d'actions					124 704 €
	1. Bâtiments et exemplarité énergétique				
	Bâtiments communautaires				
	Suivi des consommations et accompagnement de projets				
	Bilan des consommations et des dépenses d'énergies Proposition programme d'actions et préconisations Accompagnements selon les besoins des services techniques (bâtiments, projets EnR ...)	J	18	8 388	
	Total Suivi des consommations et accompagnement de projets				8 388 €
	Bâtiments communaux				
	EnR & Sobriété/Efficacité				
	Selon les besoins : - Participation à un GT Enr ou Sobriété/Efficacité avec les communes - Actions d'animation ou d'information à destination des agents ou élus	J	2	932	
	Total EnR & Sobriété/Efficacité				932 €
	Entreprises et acteurs économiques				
	Info-conseil et animation				
	Information et conseil des acteurs économiques sur leurs problématiques liées à l'énergie Animation pour faire connaître le dispositif Participation au financement du PACTE Entreprises (AMI ADEME National 2026-2028)	F	1 939	1 939	
	Total Info-conseil et animation				1 939 €
	2. Sensibilisations et animations				
	Sensibilisation du grand public				
	Sensibilisation				
*	Camion Climat Declic Evènement "Zéro Carbone" Ateliers grand public, Conférence, Evènement sobriété ... Rédaction d'articles, création d'outils de communication et d'animation	J	57	26 562	
	Total Sensibilisation				26 562 €
	Animations Tinergie				
*	Animations techniques (salon de l'habitat, visite, café-débat ...) pour promouvoir Tinergie	J	11	5 126	
	Total Animations Tinergie				5 126 €
	Organisation des animations				
*	Organisation des animations (temps de coordination estimé à 10 % du volume de jour d'actions sensibilisation et animations Tinergie)	J	6,5	3 029	
	Total Organisation des animations				3 029 €
	Enfance/Jeunesse				
	Animation scolaire				
	Soutien aux animations scolaires	F	8 262	8 262	
	Total Animation scolaire				8 262 €
	Centre de loisirs et périscolaire				
	Accompagnement des animateurs périscolaires Intervention en espaces jeunes, ALSH ou collèges	J	6	2 796	
	Total Centre de loisirs et périscolaire				2 796 €
	3. Habitat et précarité énergétique				
	Tinergie				
	Information et conseil énergie				
*	Permanences à la Communauté de Communes, 2 j/mois sauf août, 22 permanences	J	22,5	10 485	
*	Accueil et conseil par téléphone, mail et rdv sur Brest tout au long de l'année (Espace Conseil France Rénov')	F	36 468	36 468	
	Total Information et conseil énergie				46 953 €
	Accompagnement de dossiers Tinergie				
*	Appui au parcours de l'amélioration de l'habitat (suivi des dossiers Tinergie en cours, accompagnement de nouveaux dossiers, instructions de dossiers d'aide locale)	F	14 659	14 659	
	Total Accompagnement de dossiers Tinergie				14 659 €
	Suivi et Coordination				
*	Coordination du service d'accompagnement des particuliers, assistance au suivi des conventions ANAH et Région	J	3	1 398	
	Total Suivi et Coordination				1 398 €
	Publics en difficulté				
	Lutte contre la précarité énergétique				
*	Actions pour améliorer le repérage des personnes en situation de précarité énergétique : Organisation d'animations (café énergie, permanence lecture de factures d'énergie ...) Animation du réseau des acteurs locaux et donneurs d'alertes (centres sociaux, associations caritatives...) Lien avec les actions du Contrat Local de Santé	J	10	4 660	
	Total Lutte contre la précarité énergétique				4 660 €
				TOTAL	127 645 €

Montant net de taxe, Ener'gence n'est pas assujettie à la TVA sur ce programme
* F/J : programme forfaitaire ou en jour(s)
* Ligné éligible au financement ANAH du Pacte territorial — Financement possible Pacte territorial 51 194 €

Le programme d'actions 2025 représentait un montant de 124 550 €. Celui-ci passe en 2026 à 126 778 € et avec un financement ANAH prévisionnel passant de 49 000 à 50 760 €.

Délibération

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-242900553-20251204-5DBC041225-DE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays des Abers,

Vu les lois Grenelle 2 (Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement) puis NOTRe (Loi n°2015-991 du 7 août 2015),

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, et notamment l'article 188, disposant que tous les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants sont tenus de réaliser un Plan Climat Air Énergie Territorial,

Vu la délibération n°5dbc190919 du Bureau Communautaire en date du 19 septembre 2019 prescrivant l'élaboration d'un PCAET et définissant les modalités de concertation,

Vu la délibération n°8dbc170920 du Bureau Communautaire en date du 17 septembre 2020, autorisant l'adhésion de la Communauté de communes du Pays des Abers à l'association Ener'gence,

Vu la délibération n° 4dbc020223 du Bureau de Communauté portant adhésion de la Communauté de Communes du Pays des Abers à Ener'gence et validant le programme d'Actions 2023,

Considérant le projet de convention de partenariat 2026/2028 et le programme d'actions 2026 joints à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le Bureau de communauté décide, à l'unanimité, :

- ***De valider le renouvellement de la convention d'adhésion à Ener'gence pour 3 ans (2026/2028),***
- ***De valider la proposition de programme d'actions 2026,***
- ***D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat et tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce programme d'actions en tant qu'annexe à la convention d'adhésion à Ener'gence.***

Fait et délibéré à Plabennec le 9 décembre 2025,

Le Président,





Monsieur Jean François TREGUER